

GRANOTES

Magazine municipal d'information
Ville d'Argelès-sur-Mer

N°133
Mars / Avril 2017

LA NATURELLE

DOSSIER

Les espaces
préservés
pages 6 - 7



Argelès
sur-mer
la naturelle

SOMMAIRE

Un œil dans le rétro

Pages 4-5



Dossier

Les espaces préservés

Pages 6-7



Actualité

La Ville en mouvement

Pages 8-9



Travaux

Aménagements : dernière ligne droite avant l'été

Pages 10-11



Vie municipale

Infos pratiques

Pages 12-13



Service public

Le Pôle culturel

Pages 14-15



Agenda culturel

L'art d'être soi : Santiago Viñas

Pages 16-17



Les coulisses

Les Enfants de la Mer sur tous les fronts

Pages 18-19



Directeur de la publication

Antoine Parra,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et Maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication

Imprimerie

Imprimerie Salvador (Elne) Papier 100% recyclé.



Document imprimé
sur Satimat green 115g,
papier recyclé,
fabriqué en France

Édito



Un avant-goût d'été

À peine l'hiver achevé, Argelès-sur-Mer se concentre sur la préparation de la prochaine saison touristique.

Tout d'abord, l'avenue du 8-Mai1945 et l'avenue du Grau, fréquemment empruntées par les Argelésiens et les futurs vacanciers, viennent de bénéficier de travaux conséquents. En outre, des aménagements de voirie dans le secteur de la mairie débiteront à la mi-avril. Par ailleurs, nous continuons à peaufiner le projet de réaménagement du cœur de ville et plus précisément celui de l'avenue de la Libération qui sera lancé après l'été.

D'ores et déjà, les animations s'enchaînent régulièrement dans toute la commune. Parcours du cœur, Foire des éleveurs au Racou, Festi' Pâques et

“ **Les résultats
des efforts au quotidien
par les services municipaux** ”

Fête américaine au centre plage, Jardin en fête au village... : pas un seul week-end ne passe sans une manifestation qui attire un public considérable.

Enfants de la Mer sera quant à elle inaugurée le 28 avril. Cette opération municipale initiée dans le domaine du développement durable et de la sensibilisation à l'environnement propose chaque année des expositions unanimement louées pour leur qualité. Elles vous permettront de poser un regard différent sur les richesses naturelles de notre planète.

Plus proche de nous, l'arrivée des beaux jours donne également l'occasion de découvrir le riche patrimoine naturel argelésien. Les plages, la réserve nationale du Mas Larrieu, le sentier littoral, les contreforts des Albères avec le parc municipal de Valmy vous attendent pour des balades en famille.

Vous apprécierez ainsi par vous-même les résultats des efforts réalisés au quotidien par les services municipaux pour préserver ces sites qui contribuent à une qualité de vie à laquelle beaucoup prétendent.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Parra'.

Antoine PARRA
Maire d'Argelès-sur-Mer

Remise des cartes d'électeur aux jeunes Argelésiens



Les Argelésiens récemment majeurs ou allant fêter leurs 18 ans se sont mobilisés en nombre le 22 mars pour la cérémonie de remise de leur première carte d'électeur. Près de la moitié des futurs acteurs de la vie locale convoqués - soit une cinquantaine de jeunes - ont été accueillis à l'Hôtel de Ville par Antoine Parra et des membres de l'équipe municipale. Ce moment solennel a été l'occasion d'évoquer les droits et devoirs de ces nouveaux citoyens ainsi que l'importance du vote.



◀ Sécurité : une collaboration forte

La convention de coordination entre la police municipale et la gendarmerie nationale a été signée le 6 février par Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer, et Philippe Vignes, préfet des Pyrénées-Orientales. Elle est synonyme de renforcement du travail réalisé conjointement par les deux partenaires à Argelès-sur-Mer.

Cette collaboration est effective durant toute l'année. Elle est logiquement renforcée au moment du pic de fréquentation touristique (juillet et août), "période durant laquelle la population de la ville passe de 10 000 à 140 000 habitants" précise Antoine Parra.

Par ailleurs, les services de gendarmerie ont fait part d'une diminution des infractions et délits depuis 2015.

Les jeunes Argelésiens ▶ se distinguent

C'est une première dans l'athlétisme catalan : l'équipe cadets du club Athlé 66 est devenue le 26 février championne de France de cross-country à Saint-Galmier (Loire).

Trois jeunes Argelésiens faisaient partie de ce groupe : **Adrien Estève, Jules Glauda et Tom Donnet.**

Scolarisée au lycée Christian-Bourquin en bac professionnel restauration, **Elise Derrac** a, quant à elle, remporté fin février son premier concours international, une épreuve organisée par les Disciples d'Escoffier : une référence dans leur domaine. En mars, c'était au tour de **Charlotte Cooke** de s'imposer dans la coupe Georges Baptiste (concours de service en salle) à La Rochelle. Ces succès couronnent la qualité de l'enseignement délivré dans l'établissement argelésien.



Argelès-sur-Mer se souvient...



Le “**Dia Nacional de l’Exili i de la Deportació**” (Journée nationale de l’exil et de la déportation) s’est déroulé en partie à Argelès-sur-Mer le 5 février. 600 personnes originaires de la Catalogne du sud se sont réunies sur le site de l’ancien camp (plage-nord) puis à l’espace Jean-Carrère.

Quelques jours plus tard, une série d’événements a rythmé du 16 au 19 février “**Les chemins de la Retirada**”, manifestation organisée par l’association FFREEE. Parmi eux, une conférence de Grégory Tuban et l’inauguration d’une exposition sur l’engagement des Républicains espagnols dans la résistance française (voir photo).

Des mots contre les maux

“ Oser Dire ” a organisé le 28 février au cinéma Jaurès un Ciné Forum autour du film « La tête haute » d’Emmanuelle Bercot. Cette projection-débat compte parmi les nombreuses actions initiées par cet espace d’accueil, d’écoute, de soutien, de sensibilisation pour les jeunes de 10 à 25 ans rencontrant des difficultés d’ordre social, psychologique ou autres. Les services proposés, gratuits et anonymes, sont assurés par des professionnels de l’écoute.

Infos. 06 81 29 81 76.



Carnaval

Très beau succès populaire pour la cavalcade du 26 février. Carnavaliers (chars, groupes à pied), nombreux public et services municipaux ont contribué à la réussite de cette belle fête.



Argelès-sur-Mer la Naturelle

Le patrimoine naturel argelésien est exceptionnellement riche. Tour d'horizon des principaux statuts de préservation.

Les réserves naturelles

Argelès-sur-Mer est une des rares communes française à abriter deux réserves naturelles sur son territoire.

Réserve naturelle nationale du Mas Larrieu : ce massif dunaire préservé compte parmi les derniers sites sauvages du littoral roussillonnais. 44 habitats naturels forment une mosaïque de milieux qui abritent 700 plantes, dont l'emblématique panicaut de mer (chardon).

Par ailleurs, la situation enclavée du site génère un refuge privilégié pour la faune sédentaire ou en migration. Mille deux-cents animaux y sont répertoriés, dont la discrète cordulie à corps fin (libellule).

Réserve naturelle nationale de la forêt de la Massane : c'est une des dernières hêtraies méditerranéennes de l'Hexagone. D'une superficie de 336 hectares, elle s'étend entre 600 et 1 154 mètres d'altitude.

Près de 6500 espèces, essentiellement des invertébrés, y sont répertoriées. Cette abondance permet à la réserve d'être classée dans le peloton de tête des sites les plus riches d'Europe en termes de nombre d'espèces par mètre carré !

Les sites classés du Conservatoire du Littoral

Etablissement public créé en 1975, le Conservatoire du Littoral mène une politique foncière visant la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres de France. Il a ainsi acheté à Argelès-sur-Mer les sites du Racou et du Mas Larrieu. Après avoir réalisé les travaux de remise en état nécessaires, le conservatoire du Littoral a confié la gestion de ces terrains à la Ville.

Les sites "Natura 2000"

"Natura 2000" est un réseau européen de sites naturels caractérisés par une forte valeur patrimoniale, une faune et une flore exceptionnelles.

Il rassemble deux types de sites : les zones de protections spéciales (ou ZPS) relevant de la directive « Oiseaux » ; les zones spéciales de conservation (ou ZSC) relevant de la directive « Habitats ». Des sites maritimes peuvent également être classés.

A Argelès-sur-Mer sont estampillés "Natura 2000" les rives du Tech, l'embouchure du Tech et le grau de la Massane, les Posidonies (plantes à fleurs sous-marines) de la côte des Albères, la côte rocheuse des Albères et une partie du massif des Albères. Chaque espace est géré, selon les cas, par la communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illiberis, le conseil départemental des Pyrénées-Orientales ou le syndicat intercommunal de gestion et d'aménagement du Tech.

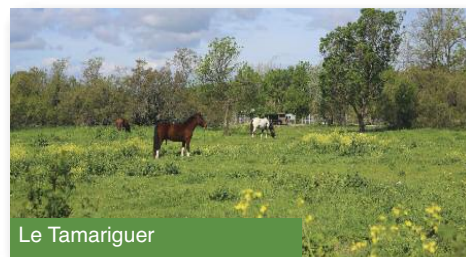


RNN du Mas Larrieu

Le Parc naturel marin du Golfe du Lion

S'étendant entre Cerbère et Leucate, il borde l'intégralité du littoral argelésien. Géré par l'agence des aires marines protégées, le Parc joue un rôle de protection de la nature adapté à la mer et à ses acteurs. Il assure également une mission de développement durable associant les collectivités territoriales et les usagers aux décisions de l'Etat en mer.

Le siège du parc se trouve à Argelès-sur-Mer.



Le Tamariguer



Jordi Payret,
éleveur au Mas Larrieu

Le lieu-dit Tamariguer

Classé "Natura 2000", cet espace naturel s'étend sur une vaste superficie entre l'école Molière (village) et l'école Les Tamaris (plage nord). Ce véritable marécage unique dans le sud du département est une précieuse zone-éponge : en captant les eaux pluviales, il limite sensiblement les risques d'inondation des espaces d'habitation proches. En outre, Le Tamariguer est caractérisé par la richesse de sa faune (dont le pélobate cultripède, crapaud très rare) et sa flore (dont la jacinthe romaine). Aucune construction n'y est possible. La Ville souhaite préserver ce périmètre en tant que « poumon vert ». Pour cela, elle poursuit depuis deux années l'achat des terrains qui le composent.

Pierre Aylagas

Conseiller municipal,
chargé des réserves naturelles



Le patrimoine naturel fait partie de l'ADN d'Argelès-sur-Mer. La Ville et ses partenaires (institutions, associations locales, habitants) ont pris très rapidement conscience - dès le début des années 1970 - de l'importance d'une préservation forte de cette richesse alors menacée par le développement de l'économie touristique balnéaire.

De cette démarche collective sont tout d'abord nées les réserves naturelles nationales de la forêt de la Massane et du Mas Larrieu, respectivement créées en 1973 et 1984.

Aujourd'hui, la dynamique perdure : plus de 3 300 hectares (soit plus de la moitié du territoire argelésien) sont inscrits en zones ND (zones naturelles à protéger) au futur plan local d'urbanisme ; une trentaine de sites du patrimoine naturel communal sont classés pour leur protection et leur conservation (soit une surface cumulée de près de 8 000 hectares). Et les grands projets d'aménagement urbain actuellement en cours ou à l'étude seront menés dans le plus grand respect de ces règles inscrites dans le marbre.

Agriculteur nouvelle génération

Avec le massif du Canigou enneigé comme lointain arrière-plan, des prairies ayant revêtu leurs vives couleurs printanières sous un ciel vierge de tout nuage, le Mas Larrieu - majoritairement propriété du conservatoire du littoral - revêt des airs de carte postale.

Jordi Payret, 35 ans, éleveur et cultivateur de son état, en est le locataire depuis janvier 2016.

« J'ai été séduit par les vastes prairies (23 hectares au total), qui offrent un pâturage de très bonne qualité, et ses bâtiments (900 m² de superficie). Aujourd'hui, je m'occupe d'un troupeau de 35 vaches Casta, une race très ancienne à faible effectif, partagé entre les Albères et le Mas Larrieu. En outre, je travaille des vignes sur le cru Collioure Banyuls ».

Pour l'heure, Jordi œuvre seul, avec à ses côtés Llop, son fidèle Border Collie qui rappelle régulièrement le troupeau à l'ordre. Donc pas question de farniente. Gestion des bêtes, entretien du site mais également paperasse administrative à assurer : les journées débutent au lever du soleil pour s'achever... très tard. Mais peu importe, notre personnage semble avoir touché son rêve du doigt. *« Je travaille au contact des animaux, en pleine nature, je participe à l'entretien des paysages. Enfin, à mon niveau, je permets à l'agriculture de se pérenniser en Catalogne ».* Pour cela, il s'implique activement dans de nombreuses structures dont l'association des Paysans de la terre et de la mer.

Très critique envers l'agriculture productiviste, notre jeune éleveur prédit la fin prochaine de ce système. *« Nous devons revenir à une agriculture plus raisonnée, respectueuse de l'environnement. D'ailleurs, les gens, suite aux scandales répétés dans le domaine alimentaire, réfléchissent à deux fois avant d'acheter leur nourriture. »*

Alliant les actes à la parole, il ne jure, avec un certain succès, que par le circuit court. *« Je vends directement du veau et du bœuf à des restaurateurs et des particuliers vivant à Perpignan, mais aussi dans le Vallespir, les Albères et sur la Côte Vermeille. »* Un exemple qui devrait faire des émules au fil des prochaines années.

La ville en mouvement

La population d'Argelès-sur-Mer a augmenté

10 279 : le nombre d'habitants recensés en 2014 à Argelès-sur-Mer. Dans le cadre du recensement de la même année, la ville enregistre une hausse de population de 1% sur la période 2009-2014. Elle fait partie du peloton de tête des communes du département - et une des rares de la côte catalane connaissant une telle dynamique.



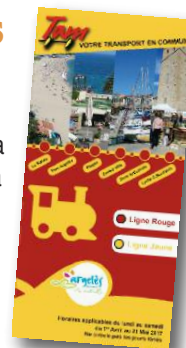
Enquête Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp) réalise jusqu'au 29 avril une enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine. Votre ménage risque d'être interrogé par un enquêteur de l'Insee qui sera muni d'une carte officielle. Vous serez alors prévenu par courrier et informé du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens resteront confidentielles.

Infos. www.insee.fr.

Simplifiez vos déplacements avec le TAM

Le TAM, transport municipal en petit train, a repris à Argelès-sur-Mer. Ce service gratuit est assuré par la société des petits trains d'Argelès-sur-Mer. Il fonctionnera quotidiennement jusqu'au 31 mai (sauf jours fériés). Les horaires et les tracés des deux circuits sont disponibles à l'Hôtel de Ville, à l'office municipal de tourisme et sur le site Internet de la Ville.



Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires 2017/2018 seront enregistrées à l'Hôtel de Ville au service scolaire/CCAS à partir du 3 avril, les lundis, mardis après-midi et jeudis matin. La démarche concerne les enfants d'Argelès-sur-Mer rentrant en cours préparatoire et ceux nés en 2014 pour les maternelles. Documents à fournir :

- Le livret de famille ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- pour les parents séparés ou divorcés : un justificatif des conditions de l'autorité parentale et du lieu de résidence de l'enfant.

Réunion d'information sur le cursus bilingue catalan le 23 mai à 17 h 30 salle du 14-Juillet.

Sont concernés : les futures petites sections, les moyennes et grandes sections de l'école Herriot et Tamaris.





Argelès Nature Trail

Elle s'impose comme la première manifestation athlétique du département en nombre d'inscrits... et compte bien ne pas quitter la tête du peloton cette année ! Pour cela, l'équipe organisatrice de l'Argelès Nature Trail, épreuve de course pédestre, attend les 29 et 30 avril plus de 1 500 participants originaires de la France entière. Au programme de ce week-end : quatre courses pour tous les niveaux (5, 10, 20 et 36 km), une randonnée et des épreuves pour les enfants. Le tout dans le cadre privilégié des Albères. Nouveauté de cette édition, la course de 36 km ralliera les tours de la Massane et de la Madeloc.

Infos. 07 60 05 30 57 ou www.argelesnaturetrail.com



Jardin en Fête

Argelès-sur-Mer fêtera le jardinage le 30 avril de 9 heures à 18 heures en centre-ville. Depuis son lancement en 2013, cet événement ambitionne de dynamiser le cœur de ville autour d'un passe-temps qui occupe une place croissante dans la vie des Français : le jardinage. Au programme : stands d'exposition-vente tenus par des pépiniéristes, animations gratuites pour enfants, espace paysager et fleuri animé par les agents des services techniques municipaux, etc.

Infos. 04 68 81 10 15



Salon de la Maison

Pour la cinquième année consécutive, l'Union des parcs d'activités méditerranéens (UPAM) organisera le Salon de la maison à l'espace Jean-Carrère les 13 et 14 mai de 9 heures à 19 heures. En quatre éditions, ce rendez-vous incontournable a réuni près de 13 000 visiteurs. Plus de 170 professionnels locaux des métiers de l'habitat y ont exposé. Toutes les composantes de la maison seront représentées : construction, rénovation, ameublement, décoration, aménagement intérieur et extérieur, financement, conseils immobilier, etc.

Entrée gratuite.

Infos. 07 82 38 81 56

“ Le monde de demain ”

La médiathèque d'Argelès-sur-Mer propose en avril une série de manifestations sur le monde de demain, un autre monde dans lequel la biodiversité sera préservée, l'agriculture et l'alimentation seront respectueuses de tous, où les citoyens reprendront en main leur économie, où l'énergie sera renouvelable...



Au programme :

- « Ceux qui glissent » : exposition de collages et photos par Adrien Roux (jusqu'au 28 avril)
- Des ateliers enfants et / ou adultes sur ce thème (6/7/11 avril)
- « Le revenu universel » par Alexis Lecoine. Conférence gesticulée proposée par l'UPPM, le 21 avril à 18 h 30
- Rendez-vous détente « yoga », ouvert à tous, le 25 avril à 12 heures



Aménagements : dernière ligne droite avant l'été

Réaménagement du cœur de ville

Le projet de réaménagement du cœur de ville avance. Les travaux de l'avenue de la Libération débuteront en octobre prochain.

Pour tout savoir, vous pouvez télécharger la lettre d'information sur l'aménagement du cœur de ville sur le site internet municipal.

www.ville.argeles-sur-mer.com



Avenue du 8-Mai-1945

Le giratoire entre cet axe et l'avenue de Charlemagne va être entièrement requalifié et végétalisé dans la continuité des espaces verts existant près de la piscine et dans le quartier Charlemagne.

L'avenue sera également sécurisée. Toutes les pistes cyclables du secteur seront raccordées. Fin des travaux à la mi-avril.



Avenue du Grau



Avant



Après

Les aménagements seront achevés début avril. Ils concernent la portion de l'axe située

entre le rond-point d'Arrivée et celui de Can Limouzy.

Ils sont assurés par la Ville et le conseil départemental des Pyrénées-Orientales qui a réalisé le revêtement (l'avenue du Grau fait partie du réseau de voirie départementale).

Les travaux réalisés : réfection des réseaux et reprise du revêtement ; création d'un trottoir mixte piétons / cyclistes (côté mer) ; aménagement d'un plateau traversant au droit de la rue du Soleil ; suppression de l'îlot central au rond-point d'Arrivée en vue de la création d'une voie supplémentaire dédiée aux bus ; création de stationnements vélos au niveau du rond-point d'Arrivée (côté parking des commerçants).



Avenue de la Libération :
perspective depuis la place dels Balls.

Toilettes du parking du port

Les toilettes historiques, trop vétustes, ne pouvaient plus être réhabilitées. Elles ont donc été détruites et remplacées par deux urinoirs et un toilette accessible aux personnes à mobilité réduite.

Église Notre-Dame-del-Prat

L'accès pour les personnes à mobilité réduite et le soubassement de l'église côté rue de la Solidarité (reprise partielle des pierres abîmées) ont été réalisés.

La Ville investit pour le patrimoine

La commune d'Argelès-sur-Mer envisage de poursuivre sa politique de restauration du mobilier de l'église Notre-Dame-Del-Prat et en particulier de réaliser une étude préalable sur les trois retables qui nécessitent une intervention.



Création du lotissement Els Ocells (parc d'activités économiques)

A l'origine, la Ville a piloté le projet sur le parc d'activités économiques. Mais depuis le 1^{er} janvier 2017 et l'adoption de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République), la compétence des aménagements économiques a été transférée à la communauté de communes Albères - Côte Vermeille - Illiberis. Le projet, validé par les services de l'État, consiste à optimiser le bassin de rétention pour réaliser sur les emprises foncières dégagées un lotissement à vocation économique d'une superficie de plus de 12 000 m² constructibles. Fin des travaux avant cet été.



Infos pratiques

Du nouveau dans la délivrance des cartes nationales d'identité



Depuis début mars, le service état-civil de la Ville d'Argelès-sur-Mer prend les demandes de dossiers de cartes d'identité uniquement sur rendez-vous. Le traitement de ce document est réalisé par un agent sur le dispositif de recueil "passport biométrique". La Ville fait partie des 21 communes du département équipées de ce matériel.

Elle peut accueillir selon les disponibilités les administrés des communes non équipées dans ce domaine. Ceux-ci peuvent au préalable obtenir des renseignements et/ou formulaires dans leur commune de domicile avant leur prise de rendez-vous.

Argelès-sur-Mer ne disposant que d'un poste de recueil de documents qui sert par ailleurs au traitement des demandes de passeports, les délais d'attente risquent d'être rallongés. Pour un gain de temps, les demandeurs peuvent recourir à la pré-demande en ligne ou télécharger le formulaire CERFA n°12100*02 et le renseigner avant son impression (document téléchargeable sur le lien :

www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12100.do).

2017, année électorale

Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 mai. Attention, pour cette élection les bureaux de votes seront ouverts exceptionnellement de 8 heures à 19 heures.

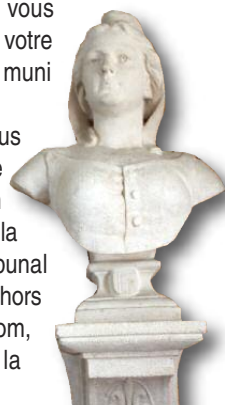
Tous les électeurs de la commune recevront leur nouvelle carte électorale au plus tard 3 jours avant le premier tour du scrutin.

Pour voter, il faudra vous munir de cette nouvelle carte et obligatoirement d'une pièce d'identité.

Si vous n'aviez pas reçu votre nouvelle carte, vous pourrez cependant voter en vous présentant dans votre bureau de vote ou à l'accueil de la mairie, muni uniquement de votre pièce d'identité.

En cas d'absence le jour du scrutin, vous pouvez donner procuration à un électeur de votre choix inscrit sur notre commune. Cette procuration doit être établie au plus tôt en vous présentant à la gendarmerie, à la Police Nationale, au Tribunal d'Instance ou au Consulat pour les Français établis hors de France. Il vous faudra connaître le nom, prénom, date de naissance et adresse de la personne à qui vous donnez procuration.

Pour rappel, les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin. Les bureaux seront ouverts de 8 heures à 18 heures.



Tribune de l'opposition

"Justice, transparence, intérêt commun" trois mots prononcés par monsieur le maire lors de sa présentation des vœux aux argelésiens: on ne peut qu'y adhérer en tant que principes d'une saine démocratie. Sauf que les faits démontrent que les belles formules sont parfois gênantes à appliquer. Monsieur le maire a confirmé, lors du conseil municipal du 19 janvier dernier, qu'il refusait de faire participer les élus de l'opposition aux réunions et commissions concernant la vie publique de notre cité. Une fois de plus, Monsieur le maire ignore la signification du mot "démocratie" car en nous en refusant l'accès, il exclut de fait les argelésiens

qui "eux" nous ont élus. Craindrait-il l'opposition ? Ou bien ne serait-ce que mépris pour elle. Rappelons qu'en démocratie, l'opposition est un contre-pouvoir nécessaire. Se gorgier de mots ne suffit pas monsieur le maire: mettez les en œuvre ! Nous vous recommandons dès lors de ne plus parler aux argelésiens de "justice", de "transparence" et "d'intérêt commun" car il y a bien longtemps que les citoyens ne vous croient plus.

Brigitte De Capèle / Philippe Rius / Laurent Madern

L'info municipale en direct

Plusieurs supports gratuits sont à votre disposition.

Une newsletter ...

La Ville d'Argelès-sur-Mer édite une newsletter. Chaque semaine, elle vous informera sur l'actualité de la commune et les événements exceptionnels. Pour la recevoir directement sur votre boîte mail, inscrivez-vous en un clic sur la page d'accueil (www.argeles-sur-mer.com), rubrique « Lettre d'information ».



... et une page Facebook

La page Facebook municipale d'Argelès-sur-Mer complète la panoplie des nombreux outils et supports d'information déjà proposée au public.

Consultez la page Facebook : [facebook / ville d'Argelès-sur-Mer](https://facebook.com/ville.d'argelès-sur-mer)

Conseils municipaux

Il se déroule un jeudi par mois, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil. Prochains conseils les 20 avril et 18 mai à 21 heures.

L'OPAH du centre ancien est prolongée jusqu'à la fin 2017

Les résultats obtenus sur les cinq dernières années ont été concluants. La Ville d'Argelès-sur-Mer a donc décidé de prolonger jusqu'au 31 décembre 2017 l'Opération programmée de l'amélioration de l'habitat en centre ancien.

Le bureau d'étude Urbanis assure l'animation de cette reconduction. Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur d'un bien sur le centre ancien d'Argelès-sur-Mer, vous envisagez des travaux sur vos logements (économie d'énergie, remise aux normes, adaptation au vieillissement, etc.) : vous pouvez bénéficier de subventions publiques.

De nouvelles aides de la Région complètent le dispositif : un éco-chèque d'un montant de 1 500 euros pour les propriétaires occupants ; 1 000 euros par logement pour les bailleurs pour tous les travaux d'économies d'énergies.

N'hésitez pas à venir rencontrer à l'Hôtel de Ville Olivier Lenfant et Gaïané Khanzian, d'Urbanis, qui répondront à vos questions et vous accompagneront dans vos démarches.

Permanences les mardis de 9 heures à 12 heures sans rendez-vous

Infos. 04 68 98 85 89 ou argelessurmer@urbanis.fr

Tourisme : Argelès-sur-Mer initiatrice d'un Mondial de pétanque givrée à... La Plagne

Voici une opération de communication originale !

Argelès-sur-Mer a organisé les 22 et 23 février à la station de La Plagne (Savoie) le 1^{er} Mondial de pétanque givrée. Ce tournoi de pétanque sur neige tout public a touché plusieurs centaines de touristes. Il a permis de faire découvrir la destination Argelès-sur-Mer dans une station de montagne où la typologie des vacanciers est proche de celle de la cité catalane. Possibilité de visionner les vidéos sur la page Youtube de l'Office de Tourisme. Infos. 04 68 81 15 85



Réunion de préparation ouverte à tous pour la Fête des voisins, le vendredi 21 avril à 17h30, salle des commissions.

Pôle culturel municipal

Une fenêtre sur le village... et sur le monde

Une galerie d'art, un musée - maison du patrimoine, un mémorial, des événements régulièrement organisés, des partenariats forts avec les associations locales : la culture à Argelès-sur-Mer vit durant toute l'année. Présentation du pôle culturel municipal.

Celui-ci a été créé en 2014. Composé de sept agents et trois intervenants musique, il est dirigé par Béatrice Verhille. « *Nous travaillons en étroite collaboration avec les élus, dont Jean-Patrice Gautier, 1^{er} Adjoint en charge de la culture et de la communication et Bernard Rieu, élu chargé du patrimoine et de la catalanité* » précise-t-elle.

Le service multiplie également les partenariats avec une vingtaine d'associations culturelles argelésiennes. De ces collaborations fructueuses naissent de nombreuses animations prisées par la population : la Sant Jordi, les Journées du Patrimoine, le Salon international d'Art de Valmy, etc. « *Nous nous adressons à tous les publics en mettant en avant la culture, les arts, les us et coutumes et le patrimoine locaux* ». L'équipe du service est quant à elle répartie sur trois sites municipaux : la Casa de l'Albera, le Mémorial du camp et la galerie Marianne.

ment des visites guidées du village, de la plage (en français, anglais ou espagnol) ou thématiques (« Contes et légendes des Albères », « Le siège de 1344 », etc.) qui connaissent un grand succès. « *Nous accueillons également les enfants des crèches et, deux fois par mois, des personnes en situation de handicap du foyer L'Albe* » précise Sylvie Uceda. « *Au total, nous recevons entre 4 000 et 5 000 utilisateurs annuels (grand public, visites guidées, écoliers) contre 2 500 il y a une dizaine d'années* » se satisfait Jean-Marc Sanchez.



Au cœur du village, cet espace municipal est entièrement dédié au territoire d'Argelès-sur-Mer et du massif de l'Albera, zone transfrontalière extrêmement riche d'un point de vue historique, culturel et patrimonial.

Ouvert depuis 2010 (auparavant, il accueillait un musée d'artisanat et traditions catalanes), il est actuellement animé par Jean-Marc Sanchez, Sylvie Uceda et Michelle Batlle.

Le site propose un espace consacré à une exposition permanente et des expositions temporaires. Ces dernières, renouvelées régulièrement, mettent en scène une partie de la collection qui compte près de 4 000 pièces données par des Argelésiens et des habitants des villes alentour : un trésor patrimonial inestimable.

La Casa de l'Albera est également une boutique et un centre de ressources documentaires riche de plus de 3 000 ouvrages en français et catalan consultables sur place. Par ailleurs, elle organise régulière-

ment des visites guidées du village, de la plage (en français, anglais ou espagnol) ou thématiques (« Contes et légendes des Albères », « Le siège de 1344 », etc.) qui connaissent un grand succès. « *Nous accueillons également les enfants des crèches et, deux fois par mois, des personnes en situation de handicap du foyer L'Albe* » précise Sylvie Uceda.

« *Au total, nous recevons entre 4 000 et 5 000 utilisateurs annuels (grand public, visites guidées, écoliers) contre 2 500 il y a une dizaine d'années* » se satisfait Jean-Marc Sanchez.

ment des visites guidées du village, de la plage (en français, anglais ou espagnol) ou thématiques (« Contes et légendes des Albères », « Le siège de 1344 », etc.) qui connaissent un grand succès. « *Nous accueillons également les enfants des crèches et, deux fois par mois, des personnes en situation de handicap du foyer L'Albe* » précise Sylvie Uceda.

« *Au total, nous recevons entre 4 000 et 5 000 utilisateurs annuels (grand public, visites guidées, écoliers) contre 2 500 il y a une dizaine d'années* » se satisfait Jean-Marc Sanchez.

Retrouvez toute l'actualité culturelle en pages 16-17.

Casa de l'Albera

Place des Castellans (village)

Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 17 heures ; le samedi de 9 h 30 à 13 heures (jusqu'à la fin juin)

Tarifs

Entrée : 3 euros, gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.

Groupes adultes (plus de 20 personnes) : 2 euros par personne

Groupes scolaires : 1,50 euro par enfant

Tarifs des visites guidées

4 euros ; gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.

Infos. 04 68 81 42 74

Galerie Marianne

Espace Liberté (village)

Mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 18 heures ; mercredi et samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Entrée libre.

Infos. 04 68 81 50 60

Mémorial du Camp d'Argelès-sur-Mer

Espace Jules-Pams (près de l'entrée du parc municipal de Valmy).

Ouvert du mardi au samedi de 14 heures à 18 heures.

Infos. 04 68 95 85 03



L'équipe du Pôle culturel : O. Arcos, M. Batlle, S. Uceda, H. Dupont, B. Verhille, J-M. Sanchez, A. Decaestecker



Situé à Valmy, au pied du massif des Albères, il est consacré à un épisode douloureux de l'histoire d'Argelès-sur-Mer : l'internement de 200 000 républicains ayant fui le franquisme en 1939.

Ouvert en 2014 sur l'initiative de la Ville accompagnée de ses partenaires (association FFREEE, archives départementales, Université de Perpignan, Museu memorial de l'Exili de la Jonquera, etc.), le site est animé par Helvia Dupont et Olga Arcos. Il accueille chaque année près de 6000 personnes : un chiffre en perpétuelle augmentation. « C'est un lieu rempli d'émotions. Beaucoup de visiteurs sont des enfants ou des petits-enfants de la Retirada qui veulent en savoir plus sur leur histoire, sur ce qui s'est déroulé en 1939 » précise Helvia Dupont. « Nous recevons également un nombre croissant de chercheurs, de scolaires et de personnes habituées à participer à des circuits de la mémoire » complète Olga Arcos.

Prochaine étape et non des moindres pour le Mémorial : son transfert dans le centre du village. A suivre...

Jean-Patrice Gautier

Premier adjoint chargé de la Culture



En 2014, Pierre Aylagas, alors Maire d'Argelès-sur-Mer, m'a proposé de prendre comme délégation la culture, j'ai accepté. J'ai accepté avec une idée en tête, permettre à tous les Argelésiens d'accéder à une culture de qualité. Nous y parviendrons en nous appuyant sur la vie Associative, cette vie associative initiée et développée par Jean Carrère, poursuivie et amplifiée par Pierre Aylagas et maintenant par Antoine Parra. Nous voulons offrir aux Argelésiens des programmes culturels variés, de qualité, à la portée de tous et de toutes les bourses. Nous voulons des programmes élitistes, pour un public ordinaire. C'est cela une culture populaire. L'artiste peut travailler seul ! L'élus, lui, doit être entouré par des agents municipaux compétents et doit obtenir l'assentiment ou mieux encore, la complicité des élus qui l'entourent. Je suis fier d'appartenir à une municipalité de gauche qui augmente en 2017 de 2 % les subventions aux associations culturelles, quand bon nombre de collectivités les diminuent, voire les suppriment. Pour conclure, je dirai que l'action culturelle que je mène avec mes collègues n'a qu'un seul but : mieux vivre ensemble. Je devrais dire mieux faire ensemble, car on peut vivre ensemble, à côté les uns des autres, sans presque se voir, sans se parler, mais faire ensemble c'est faire avec les autres.

L'art d'être soi

La galerie Marianne accueillera du 5 au 29 avril **Santiago Viñas**. L'artiste y exposera ses peintures, animera un atelier et tiendra une conférence.

La voix de **Santiago Viñas** est apaisée, apaisante. Mais il émane surtout du discours du personnage une énergie tranquille et rare, de celles qui amènent l'auditeur à réfléchir durablement sur sa vie, son quotidien hypnotique. Contre la dictature des habitudes qui rythment nos journées, il oppose un engagement sans faille dans l'Art.

« J'ai toujours eu envie de participer à l'évolution du monde. Alors j'ai fait les beaux-arts, je me suis mis à peindre et à faire du théâtre que j'ai par la suite pratiqué en tant que professionnel. Et depuis que je souffre d'une maladie des yeux, j'ai expérimenté la force du lâcher prise. Au fond, rien n'est grave. Qui que nous soyons, nous ne sommes qu'un être humain parmi les sept milliards qui vivent sur terre. Alors je fais mon chemin, je travaille, et si je rends les gens heureux, c'est génial ! » analyse-t-il sans forfanterie.

Lâcher prise

L'œuvre de Santiago est évidemment influencée par cette approche libertaire. « Lorsque je peins, je laisse aller tout ce qui est dans ma tête. Je m'autorise tout avec toutes les techniques et absences de technique ! En fait, il faut chercher comme si on était le premier homme, surtout ne pas se comparer aux autres, se laisser aller avec nos propres outils. Il faut oser devenir soi. »

Dessins, peintures, pastels, tableaux de tous formats, mais également écrits

s'échappent ainsi régulièrement de l'esprit de cet admirateur d'Arthur Rimbaud qui habite Perpignan, mais que vous risquez de croiser souvent à Castelnou, son village de cœur.

A la galerie Marianne, Santiago assurera le 11 avril une conférence, réflexion sur la création au travers les œuvres de Rimbaud, Rilke et Casals.

Quelques jours plus tard, le 21 avril, il animera un atelier artistique ouvert aux plus de 16 ans. Au programme : réalisation d'un sous-bock, d'une œuvre acrylique/brou de noix et d'une œuvre au pastel sur papier Canson. « Cet atelier doit donner envie et confiance aux participants, les inciter à créer sans crainte, en restant justes et fidèles avec eux-mêmes. »

Tarif : 30 euros par personne (matériel fourni, inscriptions à la galerie Marianne).

L'exposition est visible les mardis, jeudis et vendredis de 14 heures à 18 heures ; les mercredis et samedis de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Entrée libre

Infos. 04 68 81 50 60

Les rendez-vous

Casa de l'Albera

Jusqu'au 9 septembre

« L'eau dans tous ses états »

Du mardi au vendredi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; le samedi de 10 heures à 13 heures.

Tarif : 3 euros, gratuit pour les enfants de moins de 13 ans accompagnés d'un adulte.



Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer

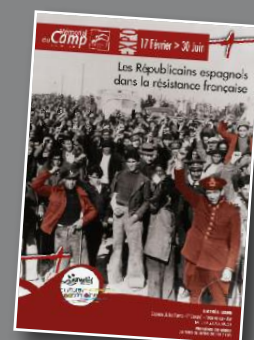
Espace Jules-Pams, Valmy

Visible durant le mois d'avril.

« Les Républicains espagnols dans la résistance française »

Du mardi au samedi de 14 heures à 18 heures.

Entrée libre.



Autour de Pâques

Goig dels Ous les 14 et 15 avril
Fêtez Pâques avec les Cantaires d'Argelers.

Programme

Le 14 avril à partir de 17 heures : aubades dans le village

Le 15 avril

- 9 h 30 : aubades au Centre-Ville et sur le marché.
- 11 heures, Place des Castellans : descente de la Cistella (panier de victuailles) et distribution de bunyets et de vin doux par le Casal de l'Albera.

... et le 22 avril **Sant Jordi**

L'événement est proposé par le Casal de l'Albera et la Casa de l'Albera en partenariat avec l'association Embarca't et les classes bilingues d'Argelès-sur-Mer.

La Sant Jordi est une fête catalane traditionnelle qui se déroule le 23 avril, jour de la Saint-Georges, patron de la Catalogne. La tradition veut que chaque année, on offre un livre et une rose. Ce jour est également devenu, sous l'égide de l'Unesco, journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

A l'affiche

- De 10 heures à 13 heures, place des Castellans (En cas de mauvais temps, salle de la Médiathèque) : dédicaces des écrivains et éditeurs ; animations assurée par le groupe Tres Quartans et le Foment de la Sardane ; distribution de roses.
- A partir de 14 h 30, espace Liberté : animations proposées par les classes bilingues de l'école Curie-Pasteur et l'association Embarca't (théâtre, ateliers, jeux,...) ; présentation du travail et des créations des enfants ; vente de bijoux catalans ; chorale des classes bilingues d'Argelès-sur-Mer dirigée par David Gonzalez.
- 17 heures, salle du 14-Juillet : concert du Fanal Sant Vicens.



Galerie Marianne

Du 3 au 20 mai

Jean Vallon et Sonia Modock
Peintures et sculptures

Mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 18 heures

Mercredi et samedi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

Entrée libre. Infos. 04 68 81 50 60



Le 23 avril

« Le cinéma muet dans tous ses états »

Concert du 7e Artrio avec Mélody Giot (violoncelle), Stéphanie Fontanarosa (piano) et Eric Louis (trombone).

17 heures au cinéma Jaurès.

Tout public.

Tarif : 5 euros ; gratuit pour les moins de 18 ans.

Le 21 mai

« Passion tango, hommage à Carlos Gardel »

Trois musiciens (piano, guitare, bandonéon), un chanteur et un couple de danseurs de tango vont faire revivre l'univers des bodeguones (cafés) des années 20. Le tango et la milonga y étaient représentés par des danses exécutées d'abord par des hommes, voyous ou petits escrocs, ensuite par des couples hommes-femmes. Un chanteur donnera ses lettres de noblesse à cet art de vivre : Carlos Gardel, toujours l'emblème du tango en Argentine. Ce spectacle musical retrace la vie de ce personnage à travers ses chansons et sa musique.

17 heures au cinéma Jaurès.

Tout Public.

Tarif : 5 euros ; gratuit pour les moins de 18 ans.

La veille du concert, une initiation au tango se déroulera à partir de 15 heures dans la salle Buisson. Tout public.

Entrée libre.

Infos. 04 68 36 45 74

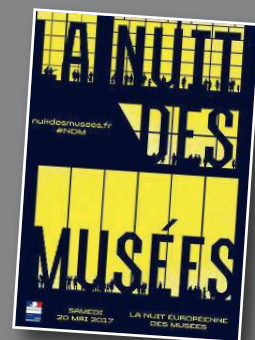


Nuit européenne des Musées

Samedi 20 mai

Casa de l'Albera de 19 heures à 23 heures. Depuis son lancement en 2005, cette manifestation conviviale et gratuite invite le public à découvrir de manière insolite et ludique les richesses des musées.

Entrée libre. Infos. 04 68 81 42 74



Enfants de la Mer : sur tous les fronts

Crédit photo : Olivier Lar...

Aujourd'hui, l'action municipale Enfants de la Mer compte parmi les grands rendez-vous de l'hexagone en matière de développement durable et de sensibilisation à l'environnement. La neuvième édition débutera officiellement le 28 avril et se poursuivra jusqu'à la fin octobre.

Été 2007. De passage à Paris, l'Argelésienne Marie-Pierre Bey visite « Vivants », l'exposition du photographe Yann Arthus-Bertrand dressée en extérieur, sur le quai Branly. « Pourquoi pas une exposition de ce type, sur l'environnement et le développement durable, à Argelès-sur-Mer, le long de la promenade du front de mer ? » envisage-t-elle. A son retour, elle soumet l'idée à l'équipe municipale qui approuve celle-ci dans la foulée. La première édition des Enfants de la Mer - le nom choisi pour cet événement - est initiée quelques mois plus tard, en février 2009. « Vivants » ouvre alors une série d'expositions gratuites en plein air qui, chaque année, sont vues par plusieurs centaines de milliers de visiteurs.

Un travail collectif

Une équipe se constitue rapidement. Bernard Duclos est un de ses piliers. « Je suis essentiellement chargé du volet logistique, mais tous les membres du groupe sont forces de propositions, font preuve de polyvalence » précise-t-il. « Par ailleurs, depuis le lancement de l'opération, nous avons reçu l'appui d'une trentaine de bénévoles. Nous travaillons également avec les services municipaux et de nombreux partenaires dont l'association Regard du Vivant, auteure d'une partie des expositions présentées (Cf. programme 2017 en encadré). Aujourd'hui, l'équipe de base est composée de Bernard Duclos, Manu Clabecq (infographiste), Bruno Volland et Joseph Hiard (animateurs) » ajoute Marie-Pierre Bey. Depuis son arrivée en novembre 2015 à Enfants de la Mer, Carine Roulin coordonne tout ce beau monde, réalise le suivi administratif, assure des animations... entre autres. Car le travail ne manque pas. En effet, outre les expositions, Enfants de la Mer développe un volet d'éducation à l'environnement.



Une première en France

« L'école de l'environnement existe depuis 2009. Nous proposons des projets porteurs qui nous

permettent de tisser des liens très forts avec les enseignants argelésiens. A notre connaissance, ce type d'opération n'existe pas ailleurs en France » avance Marie-Pierre Bey.

Durant ces dernières années, cette initiative a touché des milliers d'enfants. Une soixantaine de sorties naturalistes sur le terrain encadrées par des professionnels sont inscrites au programme 2017. Par ailleurs, depuis quelques mois, trois classes de l'école primaire Curie-Pasteur (Argelès-sur-Mer) sont impliquées activement, en partenariat avec Enfants de la Mer, dans des démarches visant l'obtention d'un label Aire marine éducative (A.M.E.) - une référence -, au niveau du littoral argelésien. Seuls sept établissements de la métropole et des départements d'outre-mer sont engagés dans une telle opération. Enfin, le Village des Enfants de la Mer, dressé sur la promenade du front de mer, accueille durant l'été un nombreux public. Un site incontournable pour en connaître plus sur les expositions.

Infos. 04 68 88 23 01 / 04 68 81 15 85

- Facebook : <http://www.facebook.com/Enfantsdelamer>

- Blog : <http://enfantsdelamer.blogspot.fr>

- Site : www.argeles-sur-mer.com

“Afrique sauvage” (60 panneaux)

Milieu grandement menacé par la fragmentation, dans un contexte de démographie humaine galopante et d'incapacité du pouvoir politique à organiser le partage des terres et des richesses qu'elle recèle, la savane mérite qu'on la mette à l'honneur, que l'on s'en émerveille et que l'on alerte sur sa dégradation. Cette exposition est entièrement en noir et blanc : une première chez Enfants de la Mer. Photographies : Laurent Baheux ; Textes : Marie Lescroart



Crédit photo : Laurent Baheux

Par ailleurs, certains panneaux de l'exposition, avec des textes de Marie-Pierre Bey, sont adaptés aux plus jeunes. Ils montrent que le quotidien d'un lionceau, d'un girafon ou d'un bébé hippopotame, tout compte fait, n'est pas si différent de celui d'un petit d'homme. De ce rapprochement naîtra plus de respect...

“Aiguamolls d'aquí” (30 panneaux)

Enfants de la Mer poursuit la découverte des milieux naturels locaux. Cette année, honneur aux zones humides avec l'exposition « Aiguamolls d'aquí ». Etangs de Canet-Saint-Nazaire, de Leucate, marais de l'Empordà en Catalogne du Sud : ces espaces littoraux souvent mal connus du grand public recèlent une faune et une flore d'une richesse exceptionnelle. Leur rôle est essentiel, notamment dans le cadre des mouvements migratoires de nombreuses espèces d'oiseaux. Les zones humides sont malheureusement menacées par les activités humaines et les caprices du climat. Photographies : Olivier Larrey (Regard du Vivant) ; Textes : Olivier Brunel.



Crédit photo : Olivier Larrey

Le programme de l'inauguration

Elle se déroulera le 28 avril de 10 heures à 13 heures sur la promenade du front de mer.

Son thème : « A l'africaine ! »

A l'affiche : ateliers enfants, concerts, inauguration des expositions en présence des photographes.

L'événement, gratuit, est ouvert au public.

Les écoles d'Argelès-sur-Mer participeront à l'événement.



Bernard Duclos, Carine Roulin, Marie-Pierre Bey, Jean-Pierre Bey : les piliers de l'équipe des Enfants de la Mer

Bernard Ducassy

Conseiller municipal chargé du développement durable

Depuis sa création, l'action municipale Enfants de la Mer s'est forgée une solide réputation dans le milieu naturaliste grâce à ses expositions de très grande qualité. Aujourd'hui, elle a pris une dimension supérieure grâce au programme d'éducation à l'environnement qu'elle a initié. Ce projet éducatif a suscité une adhésion forte de la communauté enseignante d'Argelès-sur-Mer et permet aux plus jeunes d'être sensibilisés sur la biodiversité grâce à un travail régulier sur le terrain. Il profite du réseau impressionnant d'énergies et de compétences tissé sur le territoire par Enfants de la Mer dans de nombreux domaines : scientifique, éducatif, technique, politique.

Ainsi, à l'aube de son dixième anniversaire, Enfants de la Mer maintient plus que jamais son cap.



Dim.
30
Avril

Jardin en tête

Argelès-sur-Mer

Expo vente de
pépiniéristes
Animations enfants

Au cœur du Village

En présence du



Renseignement: Office de Tourisme
Service Animation
Place de l'Europe 66700 Argelès-sur-Mer
04 68 81 10 15

